

# Restauration des façades du Palais des papes à Avignon


Le Palais des papes fait l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, par classement sur la première liste du Service des Monuments Historiques établie en 1840. Il est aussi protégé au titre du Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1995, bénéficiant ainsi de la reconnaissance de sa valeur universelle.

Une vaste opération de restauration de cet édifice exceptionnel a débuté en 2020 et **CONTACT** va se poursuivre jusqu'en 2024.

Le Département de Vaucluse est en charge de ce chantier d'envergure dans le cadre d'une convention avec la commune d'Avignon qui lui donne mandat de maîtrise d'ouvrage unique sur cette opération, le Palais des papes étant en effet propriété des deux collectivités.

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

rue Viala  
CS 60516  
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

[CONTACTER](#)



Cette restauration, d'un montant total de 5 820 000 €, financée par le Département de Vaucluse et subventionnée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (État).



**Première tranche de travaux (2020/2022)**

- une première phase de travaux a été réalisée de mars à juillet 2020 : il s'agit de la consolidation et mise en sécurité en urgence de l'ensemble des merlons (façades nord, sud, est) de la chapelle Benoît XII et du merlon sud-est de l'Aile des Familiers côté cloître. Du point de vue technique, il a été procédé à la réfection des joints entre les pierres afin de les solidariser, puis les merlons ont été recouverts d'un filet en maille inox, invisible depuis le sol, afin d'assurer la cohésion des pierres.
- une seconde phase va démarrer en 2021 et durera jusqu'à la fin de l'année 2022 : il s'agit de la restauration complète de la tour de la Campanne, ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers. Pour la Tour de la Campanne, les travaux vont permettre la mise en sécurité des mâchicoulis, la restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé ainsi que la révision des couvertures. Quant à l'aile des Familiers, elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière avec la restauration des merlons du côté Ouest et de pierres de façade. A cette occasion, le parti pris de restauration est innovant pour le site, autant par la philosophie de restauration (conservation maximale de la pierre tout en redessinant la silhouette ancienne du palais) que par les techniques de nettoyage, notamment l'utilisation d'huiles essentielles. Et tout comme pour la tour de la Campanne, la toiture sera également remise en état.











## Deuxième tranche de travaux (2023/2024)

Ces travaux, qui auront pour but la restauration de la chapelle pontificale Benoit XII, auront lieu en 2023 et 2024.

Les intervenants de cette opération de restauration sont les suivants :

- › Maîtrise d'ouvrage : Département de Vaucluse - Direction des Bâtiments et de l'Architecture – Service Opérations Nouves et Réhabilitation
- › Maîtrise d'œuvre : Architecte en Chef des Monuments Historiques, mandataire : Pierre-Antoine GATIER (Paris)
- › Bureau de contrôle : ALPES CONTROLES (Nîmes)
- › Coordination SPS : SARL AASCO (Courthézon)



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09